



## Communiqué de presse

Berne, le 8 décembre 2020

Initiative populaire «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac»

### **Les décisions du Conseil national ne vont pas assez loin et ne protègent pas la jeunesse**

**Dans la loi sur les produits du tabac, le Conseil national renonce à une protection efficace de la jeunesse. En conséquence, l'initiative populaire «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac» ne peut pas être retirée. Si le Conseil des Etats n'améliore pas le projet, il appartiendra à la population de se prononcer en dernier ressort.**

En 2016, le Parlement a décidé que l'économie de marché libre avait plus d'importance que la protection de la jeunesse et a renvoyé la loi sur les produits du tabac au Conseil fédéral. Dans la mesure où le Parlement n'a pas su instaurer de loi sur les produits du tabac apportant une protection particulière aux enfants et aux jeunes, de nombreuses [organisations](#) du secteur de la santé, de la jeunesse, des sports et de l'enseignement ont lancé une initiative populaire afin d'assurer enfin la protection impérieusement nécessaire des enfants et des jeunes. Cette démarche est plus nécessaire que jamais car les chiffres actuels sont alarmants. Une étude de l'hôpital pédiatrique de Zurich récemment publiée révèle que 36% des enfants du canton de Zurich âgés de 13 à 17 ans fument occasionnellement ou régulièrement. Pour le groupe des 16 - 17 ans, ils sont même 60% des garçons et 70% des filles.

L'initiative populaire «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac» a été déposée à l'automne 2019 et le Conseil des Etats a entendu le message. Il a alors intégré des dispositions en faveur d'une protection de la jeunesse plus efficace et pris parti pour le respect des exigences minimales de la Convention-cadre de l'OMS pour diminuer la consommation de tabac.

### **La population est en faveur d'une interdiction de la publicité pour le tabac**

Toutefois, la majorité du Conseil des Etats a suivi cette argumentation. La protection de la jeunesse à laquelle la majorité de 2016 souhaitait renoncer totalement est à nouveau à l'ordre du jour. Et ce bien que les exigences de l'initiative ne seraient que partiellement prises en compte avec la version du Conseil des Etats.



Le Conseil national voulait en réalité suivre l'argumentation du Conseil des Etats. Le centre a souligné l'urgence: «80% des fumeuses et des fumeurs ont commencé à fumer alors qu'ils étaient encore mineurs. 9500 personnes meurent prématurément parce qu'elles consomment du tabac. Avec 15% des décès en Suisse, les conséquences de la consommation du tabac constituent la cause de mort évitable la plus importante.» Et le PRD ajoute que la protection de la jeunesse est incontestée.

Enfin, ce ne sont que de belles paroles, car le projet a désormais été tellement désamorcé qu'il ne peut plus être question de protection de la jeunesse.

- Les enfants et les adolescents ont intensément recours à Internet, et aussi aux journaux gratuits. Pour ces médias, le Conseil national aimerait maintenir l'autorisation de publicité.
- A 16 ans, plus de 45% des garçons fument chaque semaine des e-cigarettes. Le Conseil national aimerait même faciliter encore davantage la promotion des ventes pour ces produits par rapport aux cigarettes.

Le Conseil national opte ainsi pour un projet présentant de graves lacunes pour les journaux gratuits, Internet et la promotion des ventes pour les nouveaux produits du tabac. La décision du Conseil national de ce jour contraste fortement avec l'attitude de la population qui, selon une [très récente enquête](#) serait en faveur d'une interdiction totale de publicité pour le tabac.

### **Il n'a pas été possible de trouver un compromis**

Derrière l'initiative populaire «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac», on trouve les organisations de santé qui sont confrontées chaque jour aux conséquences de la consommation de tabac. Les pédo-pneumologues constatent, chez les jeunes déjà, que ceux-ci souffrent trois fois plus de problèmes respiratoires et cinq fois plus d'asthme lorsqu'ils consomment des produits de tabac. Les ligues pulmonaires exploitent des stations d'oxygène liquide pour aider les personnes atteintes de maladies pulmonaires à respirer. Et pendant que les médecins de famille et de l'enfance doivent communiquer les diagnostics, la Ligue contre le cancer soutient les malades du cancer. Environ 80% des cas de cancer du poumon sont dus à la consommation de tabac. Les substances qui déclenchent le cancer dans la fumée nuisent non seulement aux poumons mais au corps tout entier. La protection de la jeunesse constitue la mesure la plus efficace pour contrer ce problème. Mais avec la version du Conseil national, la Suisse restera la lanterne rouge européenne en matière de prévention contre le tabac.



**Partenaire d'interview:**

*Hans Stöckli, Conseiller aux Etats et président du comité d'initiative*

*Grégoire Vittoz, directeur d'Addiction Suisse*

*prof Dr méd. Alexander Möller, pédo-pneumologue, Hôpital universitaire pédiatrique de Zurich*

*Dr méd Philippe Luchsinger, médecin de famille et président de mfe – médecins de famille et de l'enfance Suisse*

**Pour tout autre renseignement:**

[www.enfantssanstabac.ch](http://www.enfantssanstabac.ch)

Reto Wiesli

Secrétaire du comité de l'initiative «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac»

031 508 36 10, [reto.wiesli@medecinsdefamille.ch](mailto:reto.wiesli@medecinsdefamille.ch)

Sandra Hügli-Jost

Responsable de la communication mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse

078 920 24 05, [sandra.huegeli@medecinsdefamille.ch](mailto:sandra.huegeli@medecinsdefamille.ch)

**Qui soutient l'initiative «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac»**

Les plus importantes organisations de santé de Suisse soutiennent l'initiative « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac ». Outre l'Alliance pour la santé en Suisse, il s'agit en particulier de mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse, la ligue suisse contre le cancer, des Ligues pulmonaires cantonales, la FMH, l'Association Suisse des Droguistes, la société suisse des pharmaciens pharmaSuisse, des pneumologues et des cardiologues. Le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse est également partie prenante. En outre, Swiss Olympic, l'organisation faïtière du sport suisse, la Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz et l'association tessinoise Associazione Svizzera Non fumatori ASN ont adhéré à l'initiative.